

---

## Claude LANGLOIS, *On savait, mais quoi ? La pédophilie dans l'Église de la Révolution à nos jours*

Denis Pelletier

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ress/7210>

DOI : 10.4000/ress.7210

ISBN : 1663-4446

ISSN : 1663-4446

### Éditeur

Librairie Droz

### Édition imprimée

Date de publication : 21 mai 2021

Pagination : 270-273

ISSN : 0048-8046

### Référence électronique

Denis Pelletier, « Claude LANGLOIS, *On savait, mais quoi ? La pédophilie dans l'Église de la Révolution à nos jours* », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 59-1 | 2021, mis en ligne le 21 mai 2021, consulté le 25 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ress/7210> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.7210>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 mai 2021.

© Librairie Droz

---

# Claude LANGLOIS, *On savait, mais quoi ? La pédophilie dans l'Église de la Révolution à nos jours*

Denis Pelletier

---

## RÉFÉRENCE

Claude LANGLOIS, 2020, *On savait, mais quoi ? La pédophilie dans l'Église de la Révolution à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 236 p.

- 1 Le temps de l'historien ne coïncide guère avec celui du débat public. C'est pourtant pour répondre à un sentiment d'urgence, selon ses propres termes, que Claude Langlois s'est saisi de la crise des abus sexuels au sein du clergé catholique. Il l'a fait avec une double compétence, celle d'un dix-neuviémiste internationalement reconnu et celle d'un spécialiste de l'histoire de la théologie morale et de son rapport à la vie intime, de l'histoire des femmes aussi, aujourd'hui considéré comme le pionnier en France de l'introduction de la problématique du genre en histoire religieuse.
- 2 Pour donner une épaisseur d'histoire à ce qui s'impose à nous sous la forme d'une crise et d'un scandale, Claude Langlois dévide le fil d'une « préhistoire reconstituée » qui occupe la première partie de l'ouvrage. La Révolution (chapitre 1) a bouleversé le cadre juridico-politique de la relation entre l'Église et l'État. Elle a noué entre eux une relation de distance et de conflit, tandis que florissait une littérature libertine mettant en scène les abus sexuels des clercs, de Diderot à Sade et Restif de la Bretonne. La « restauration de la morale » (chapitre 2) qui la suit voit émerger un genre littéraire, les *Diaconales*, « petits manuels de la sexualité coupable » (p. 34) à l'usage des jeunes prêtres, rédigés en latin. Côté laïcs, reçus en confession, ils dénoncent la fornication, l'inceste et plus encore l'adultère, qui transgresse les liens sacrés du mariage. Mais, tout au long du siècle (chapitre 3), Rome place sous la catégorie unique du « *contra naturam* » toute relation sexuelle qui n'est pas ordonnée à la fécondation, du crime

d'Onan (coït interrompu ou retrait) à la bestialité en passant par la masturbation et l'homosexualité, ce qui fait obstacle à la hiérarchisation des délits. Les tentatives d'ouverture à une morale intime laissant place à la « bonne foi » des époux et surtout de l'épouse, initiées par l'évêque du Mans Mgr Bouvier auquel Langlois a naguère consacré un maître livre (2005, *Le Crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances 1816-1930*, Les Belles Lettres), font long feu face au raidissement romain après 1850.

- 3 Côté clercs, le « crime de sollicitation » condamne l'abus du prêtre sur sa pénitente en confession, mais l'Église laisse en marge quelques centaines de « prêtres interdits » dont elle ne sait que faire. À la fin du siècle (chapitre 4), l'autorisation qui leur est donnée par la République de contracter un mariage civil leur offre une issue mais pousse Rome à chercher à les maintenir coûte que coûte dans le giron du clergé, tandis que toute une littérature anticléricale fait ses choux gras des désordres réels ou supposés perpétrés dans les couvents et les presbytères. Dans un cinquième chapitre, Langlois part « sur la trace des prêtres pédophiles » au cours du premier XX<sup>e</sup> siècle. Enquêtant dès la fin des années 1950 sur les défections de prêtres, le chanoine Boulard a découvert en effet l'importance des « cas douloureux » liés à une sexualité coupable, majoritairement homosexuelle, mais où l'Église peine à déceler la part de la pédophilie dont Langlois montre qu'elle y est pourtant probablement centrale. Tout au long de ce siècle et demi d'histoire enfin, un personnage est absent des préoccupations ecclésiales : la victime.
- 4 La gestion des « cas douloureux » est au cœur de la deuxième partie du livre, consacrée à la « protohistoire identifiée » de la crise, entre les années 1950 et 1990. Claude Langlois l'adosse à deux siècles d'histoire du recrutement d'un clergé (chapitre 6) que le long déclin des vocations conduit à considérer dans les années 1980 comme « une population en voie d'extinction » (p. 91). Pour gérer ces « cas douloureux », l'Église de France a suscité deux types d'institution : des associations d'une part, le Secours sacerdotal créé en 1953 pour les prêtres séculiers et qui devient en 1964 l'Entraide sacerdotale, et l'AMAR (Association médico-psychologique d'aide aux religieux) pour les religieux (chapitre 7) ; deux cliniques psychiatriques spécialisées d'autre part, la clinique de Montjay en 1970 et la Maison du Divin Paraclet en 1967 (chapitre 8). Mais la mobilisation renforce paradoxalement l'aveuglement sur les violences pédophiles. Le contexte d'émancipation sexuelle et le premier renforcement de l'arsenal judiciaire incitent en effet les évêques à vouloir étouffer tout scandale, au nom notamment du secret de la confession. Et, surtout, les départs de prêtres se multiplient après que Rome, en 1964, a facilité la procédure de « réduction à l'état laïc ». Les chiffres montrent alors que 75 % de ceux qui sont en difficulté avec leur vocation le sont pour des raisons liées au célibat et à la sexualité. Soucieux à la fois d'accompagner ceux qui partent et de garder à tout prix ceux qui souhaitent rester, les évêques privilégient des mesures de simple déplacement des prêtres soupçonnés de violences sexuelles, avec la volonté de limiter au maximum les procès. Responsable de l'Entraide sacerdotale, l'abbé Georges Rousseau les alerte dès 1972 sur les risques encourus à s'aveugler sur la pédophilie cléricale : « On exerce des pressions sur des parents pour qu'ils ne portent pas plainte "au nom de l'honneur de l'Église" et on expose à d'autres histoires d'autres enfants, en faisant échapper à la justice tel ou tel qu'on recasera tout simplement ailleurs » (cité p. 122). Tout est déjà dit, mais c'est en vain.

- 5 La crise proprement dite, objet de la troisième partie du livre (« Une histoire française dans un contexte mondialisé »), n'éclate donc que tardivement. Elle se déploie en deux moments successifs, que séparent quinze années d'un nouveau bégaiement. Dans le sillage de l'affaire Dutroux, qui a alerté l'opinion publique sur la question de la pédocriminalité, une première mobilisation a lieu au tournant du siècle autour des procès de l'abbé Bissey, prêtre pédophile du diocèse de Lisieux-Bayeux, et de son évêque, Mgr Pican, accusé de ne pas l'avoir dénoncé à la justice (chapitre 9). Alertés par une théologienne de l'université de Strasbourg, Marie-Jo Thiel, les évêques ont bien constitué un groupe de travail et publié en 2000 une brochure à l'usage des prêtres et des laïcs encadrant des enfants, *Lutter contre la pédophilie : des repères pour les éducateurs*, tiré en 2002 à 80 000 exemplaires. Mais leur attention retombe ensuite, alors même que chaque année est désormais marquée par deux ou trois procès contre des prêtres pédophiles. Et il faut attendre 2015 pour que se déploie le scandale qui culmine en 2019 lorsque l'affaire Preynat, qui concerne un prêtre du diocèse de Lyon accusé de crimes commis dès les années 1980, devient une « affaire Barbarin » avec la mise en procès du cardinal-archevêque de Lyon pour non dénonciation de prêtre pédophile (chapitre 10). Dans cette affaire, Langlois met en évidence le rôle nouveau tenu par les associations de victimes, et d'abord « la parole libérée », la place des médias – cinéma, télévision, presse écrite et médias sociaux –, et la façon dont l'affaire croise la mobilisation d'une partie des catholiques contre la loi Taubira sur le « mariage pour tous », mobilisation dont Mgr Barbarin est lui-même une figure centrale. Il montre aussi le désarmement des évêques devant les accusations dont ils sont les objets, le rôle tenu par quelques figures féminines engagées (la journaliste Isabelle de Gaulmyn, la théologienne dominicaine Véronique Margron, notamment) et le processus qui conduit l'épiscopat à confier à une personnalité unanimement reconnue pour son indépendance d'esprit, l'ancien vice-président du Conseil d'État Jean-Marc Sauvé, la direction d'une commission d'enquête sur la pédophilie dans le clergé depuis les années 1950.
- 6 Ce livre est ainsi porté par un art du récit qui a valeur d'explication historique. Claude Langlois a fait de la criminalité pédophile un observatoire de l'histoire du clergé catholique en France, un peu à la manière dont, dans les années 1960 et 1970, un Michel Foucault ou un Michel de Certeau, dont il fut proche, se saisissaient des marges des institutions – la justice, la psychiatrie, l'hôpital, l'Église des temps modernes – pour en ressaisir l'histoire générale. Il montre aussi comment les avatars de la figure « séparée » du prêtre ont accentué l'écart entre la culture cléricale et une opinion publique qui évoluait : alors qu'une attention nouvelle aux individus soumis à des violences sexuelles se fait jour dès la fin des années 1960, il faut attendre septembre 2001 pour qu'un évêque, en l'occurrence Mgr Pican, évoque pour la première fois les victimes de crimes pédophiles lorsqu'il renonce à faire appel de sa condamnation. Il souligne enfin le retard français au regard d'une crise dont il montre qu'elle affecte un catholicisme devenu « global », mais selon des chronologies et des modalités variables d'un pays à l'autre.
- 7 Il réserve à une quatrième partie (« En quête d'explications : penser l'impensable ») quelques éléments plus précis d'interprétation. D'une part, la forte prédominance au sein de l'Église des cas de pédocriminalité homosexuelle renvoie à l'incapacité de celle-ci à penser la question du genre, devenue à la fin du XX<sup>e</sup> siècle un support essentiel de la reconfiguration des espaces public et privé (chapitre 11). D'autre part, la question des victimes s'est heurtée à la fois à la figure centrale du Christ, victime par excellence

mais dotée d'une dimension rédemptrice, et à la longue incapacité à distinguer parmi les pratiques sexuelles jugées « contre nature » celles qui faisaient véritablement des victimes, enfants violés, religieuses abusées ou séminaristes harcelés (chapitre 12). On le voit, c'est bien en spécialiste du genre et de l'histoire de la théologie morale que Claude Langlois a écrit ce livre. C'est aussi le biais par lequel il en montre la dimension proprement ecclésiologique, notamment dans les toutes dernières pages de la conclusion. Il me paraît assez réservé sur le rôle joué dans la crise par la fondation masculine du pouvoir propre à l'Église, comme sur la question du « cléricalisme », largement privilégiée pourtant dans la controverse. Il sous-estime peut-être aussi la responsabilité, dans le long bégaiement de Rome et des évêques face à ces violences sexuelles, du tournant conservateur qui a suivi le concile Vatican II. Mais c'est aussi chez lui affaire de méthode : « Évitions de trop élever la voix », écrit-il à la page 216 à propos d'une Église restée coincée entre « l'écoute du coupable » et « l'accueil des victimes », au risque de « paroles blessantes » à l'endroit de ces dernières. Si ce livre est une belle *leçon d'histoire*, c'est aussi que son auteur, sans jamais renoncer à son regard critique, s'interdit d'y faire la leçon aux acteurs.

---

## AUTEURS

**DENIS PELLETIER**

Paris, EPHE – PSL